

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Dixième session
Genève, 21 – 25 novembre 2022

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET PROPOSITION DE PROGRAMME DE TRAVAIL

Document établi par le Secrétariat

1. Le présent document d'information contient un projet d'ordre du jour annoté et une proposition de programme de travail pour la dixième session du Comité des normes de l'OMPI (CWS), qui se tiendra au siège de l'OMPI à Genève du 21 au 25 novembre 2022, sous une forme hybride. Le comité se réunira chaque jour de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, heure de Genève (heure d'Europe centrale).
2. Le présent document est établi pour aider l'ensemble des participants, à la demande des États membres. L'annexe I du présent document contient un projet d'ordre du jour annoté, établi sur la base du document CWS/10/1 Prov.3.
3. L'annexe II présente un programme de travail provisoire indicatif pour la dixième session du CWS. En fonction de l'avancement des délibérations et des préférences exprimées par les délégations lors de la session, le président pourra proposer, si nécessaire, des modifications de l'heure des débats sur les points à l'ordre du jour.

[Les annexes suivent]

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Ouverture de la dixième session

Brève description : Le Secrétariat ouvrira la session et prononcera son allocution de bienvenue.

2. Élection d'un président et de deux vice-présidents

Brève description : Il sera procédé à l'élection d'un président et de vice-présidents.

Action préconisée : Le CWS sera invité à élire un président et des vice-présidents pour la dixième session du comité.

3. Adoption de l'ordre du jour Voir le présent document.

Brève description : Les délégations seront invitées à examiner et adopter le projet d'ordre du jour.

4. Questions d'organisation et règlement intérieur particulier Voir le document CWS/10/2.

Brève description : Ce document contient une proposition relative aux questions d'organisation et au règlement intérieur particulier, y compris le mandat et les méthodes de travail, du CWS. La proposition repose sur des propositions antérieures présentées aux première et deuxième sessions du CWS et sur les pratiques en vigueur au sein du CWS depuis la première session du comité.

Action préconisée (paragraphe 8 du document CWS/10/2, reproduit ci-après) :

"8. Le CWS est invité

a) à prendre note du contenu du présent document et de l'annexe du présent document et

b) à examiner et à adopter les questions d'organisation et le règlement intérieur particulier qui sont présentés aux paragraphes 5 et 6 ci-dessus et qui font l'objet de l'annexe du présent document."

5. Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS Voir le document CWS/10/3.

Brève description : Ce document présente des informations actualisées sur le programme de travail du CWS et la liste des tâches convenue à la neuvième session du CWS en 2021. Ce document contient également des informations et des propositions concernant le classement par ordre de priorité des tâches du CWS et inclut une proposition de nouvelle tâche visant à élaborer une nouvelle norme sur la transmission des documents prioritaires et des copies certifiées.

Action préconisée (paragraphe 17 du document CWS/10/3, reproduit ci-après) :

"17. Le CWS est invité à

a) prendre note du contenu du présent document;

b) décider de créer une nouvelle tâche au regard de la recommandation du Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) figurant au paragraphe 10 ci-dessus;

c) *examiner et formuler des observations sur les informations à utiliser concernant la priorité des tâches telles qu'elles figurent au paragraphe 11 ci-dessus, et fournir des orientations à propos des questions et des informations présentées aux paragraphes 13 et 14 ci-dessus;*

d) *décider de la nécessité d'une enquête sur les préférences des offices de propriété intellectuelle en matière d'établissement de l'ordre de priorité des tâches et, s'il en convient, demander au Secrétariat de présenter un questionnaire d'enquête lors de sa prochaine session;*

e) *examiner la liste de tâches figurant à l'annexe du présent document, en tenant compte de la recommandation du rapport d'évaluation, notamment les incidences, pour les États membres et le Secrétariat de l'OMPI, en matière de volume de travail des équipes d'experts pour l'année à venir, comme l'indique le paragraphe 7 ci-dessus; et*

f) *approuver l'inclusion par le Secrétariat des accords auxquels la présente session a donné lieu, relatifs au programme de travail du CWS et à la présentation générale du programme de travail du CWS, et les publier sur le site Web de l'OMPI tels qu'ils figurent au paragraphe 9 ci-dessus."*

6. Révision de la norme ST.3 de l'OMPI
Voir le document CWS/10/4.

Brève description : Ce document propose des révisions de la norme ST.3 pour ajouter deux États membres qui ont adhéré aux traités sur le droit d'auteur et mettre à jour la note sur l'utilisation des codes "IB" et "WO".

Action préconisée (paragraphe 4 du document CWS/10/4, reproduit ci-après) :

"4. Le CWS est invité

a) à prendre note du contenu du présent document et

b) à examiner la proposition de révision de la norme ST.3 de l'OMPI figurant à l'annexe du présent document et citée au paragraphe 3 ci-dessus, et à se prononcer sur son adoption."

7. Gestion des données de propriété intellectuelle à l'aide du format XML ou JSON

a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP (tâche n° 41, tâche n° 47 et tâche n° 64)

Voir le document CWS/10/5.

Brève description : Ce document contient un rapport sur l'état d'avancement des activités menées dans le cadre des tâches nos 41, 47 et 64 depuis la neuvième session. L'équipe d'experts se réunit tous les mois pour débattre des propositions de révision des schémas de la norme ST.96 et élaborer une nouvelle norme de l'OMPI relative à la saisie des données de propriété intellectuelle au moyen du format JavaScript Object Notation (JSON). Un projet final de la nouvelle norme JSON a été établi pour examen à la présente session du CWS. La nouvelle version 6.0 de la norme ST.96 de l'OMPI a été lancée le 3 octobre 2022 comme prévu.

Action préconisée (paragraphe 24 du document CWS/10/5, reproduit ci-après) :

“24. Le CWS est invité

- a) à prendre note du contenu du présent document;*
 - b) à prendre note de la version 6.0 de la norme ST.96 de l'OMPI, telle que présentée aux paragraphes 5 à 12 ci-dessus; et*
 - c) à prendre note du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, tel que présenté au paragraphe 23 ci-dessus.”*
- b) Propositions concernant une nouvelle norme de l'OMPI sur la spécification JSON
Voir le document CWS/10/6.

Brève description : Ce document propose une nouvelle norme de l'OMPI sur la spécification JSON et la mise à jour de la norme après son adoption. Ce document comprend également les modifications d'ordre rédactionnel qu'il est proposé d'apporter à la norme ST.90 de l'OMPI du fait de la nouvelle norme.

Action préconisée (paragraphe 20 du document CWS/10/6, reproduit ci-après) :

“20. Le CWS est invité

- a) à prendre note du contenu du présent document et de son annexe (proposition finale concernant la norme JSON),*
 - b) à examiner et à approuver le titre donné à la proposition de norme : “norme ST.97 de l'OMPI – Recommandation relative au traitement des données de propriété intellectuelle au format JSON”, tel qu'indiqué au paragraphe 12,*
 - c) à examiner et à adopter la nouvelle norme ST.97 de l'OMPI telle que reproduite dans l'annexe du présent document,*
 - d) à examiner et à approuver la révision de la description de la tâche n° 64 telle que figurant dans le paragraphe 15,*
 - e) à confier la tâche n° 64 à l'Équipe d'experts chargée des API, tel qu'indiqué au paragraphe 16,*
 - f) à examiner et à approuver la procédure accélérée aux fins de la mise à jour de la norme ST.97, tel qu'indiqué dans le paragraphe 17, et*
 - g) à approuver la modification de la norme ST.90 de l'OMPI en ce qui concerne la référence à la norme ST.97 adoptée et à prier le Secrétariat d'introduire toute autre modification d'ordre rédactionnel le cas échéant et de publier la norme ST.90 corrigée, tel qu'indiqué dans les paragraphes 18 et 19.”*
8. Œuvres orphelines
- a) Propositions d'amélioration des métadonnées relatives au droit d'auteur dans la norme ST.96 de l'OMPI
Voir le document CWS/10/7.

Brève description : Ce document comprend un projet de document de travail révisé, qui contient des projets de propositions pour la catégorie des rôles des titulaires de droits et la catégorie des œuvres de création pour examen.

Action préconisée (paragraphe 9 du document CWS/10/7, reproduit ci-après) :

“9. Le CWS est invité

a) à prendre note du contenu du présent document et de son annexe et

b) à formuler des observations sur le projet de document révisé, tel que reproduit dans l'annexe du présent document.”

b) Proposition concernant la prochaine étape en ce qui concerne les métadonnées relatives aux œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur
Voir le document CWS/10/8.

Brève description : Ce document fournit des informations générales sur les travaux de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP en ce qui concerne les métadonnées relatives aux œuvres non protégées par le droit d'auteur, ainsi que deux options pour la prochaine étape visant à finaliser le projet révisé de proposition d'amélioration des métadonnées relatives aux œuvres orphelines dans la norme ST.96 de l'OMPI.

Action préconisée (paragraphe 15 du document CWS/10/8, reproduit ci-après) :

“15. Le CWS est invité

a) à prendre note du contenu du présent document et

b) à examiner les deux options suggérées, mentionnées aux paragraphes 9 à 14 ci-dessus, et à décider de la prochaine étape à mettre en œuvre.”

9. Chaîne de blocs pour l'écosystème de propriété intellectuelle

a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs (tâche n° 59)
Voir le document CWS/10/9.

Brève description : Ce document, établi par le Bureau international, contient un rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 59, qui inclut les activités réalisées par l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs depuis la neuvième session du CWS.

Action préconisée (paragraphe 9 du document CWS/10/9, reproduit ci-après) :

“9. Le CWS est invité à prendre note du contenu du présent document.”

b) Activités menées par les offices en lien avec la chaîne de blocs

Brève description : Les délégations seront invitées à présenter leurs activités en rapport avec la chaîne de blocs.

10. Proposition de création d'une base de données internationale en vue de la normalisation des noms des déposants

Voir le document CWS/10/10.

Brève description : Ce document inclut une proposition de création d'une base de données internationale en vue de la normalisation des noms des déposants, qui relève des activités de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms, et décrit le cas d'utilisation de l'identité numérique figurant dans l'annexe III et des modèles d'identifiants décentralisés

présentés dans l'annexe IV du document "Chaîne de blocs et écosystèmes de la propriété intellectuelle : un livre blanc de l'OMPI".

Action préconisée (paragraphe 4 du document CWS/10/10, reproduit ci-après) :

"4. Le CWS est invité

- a) à prendre note du contenu du présent document et*
- b) à examiner la proposition présentée par l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle, qui figure dans l'annexe du présent document, et à décider des mesures appropriées à entreprendre."*

11. Données sur la situation juridique

- a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique (tâche n° 47)
Voir le document CWS/10/11.

Brève description : Le présent document contient une proposition de mise à jour de l'annexe II (données supplémentaires) de la norme ST.87 afin de l'aligner sur les normes ST.27 et ST.61, une proposition de révision de la description de la tâche n° 47 et un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique.

Action préconisée (paragraphe 7 du document CWS/10/11, reproduit ci-après) :

"7. Le CWS est invité

- a) à prendre note du contenu du présent document,*
- b) à examiner et à approuver la proposition de révision de la norme ST.87, qui figure à l'annexe du présent document, et*
- c) à approuver la révision de la description de la tâche n° 47 citée au paragraphe 6 ci-dessus."*

- b) Mise en œuvre des normes ST.27, ST.61 et ST.87 de l'OMPI par les offices

Brève description : Un rapport verbal sur l'expérience de plusieurs offices dans la mise en œuvre des trois normes de l'OMPI relatives à la situation juridique.

12. Listages des séquences

- a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences (tâche n° 44)
Voir le document CWS/10/12.

Brève description : Le présent document contient un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences dans le cadre de la tâche n° 44 depuis la neuvième session. La norme ST.26 est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 et l'équipe d'experts s'est attelée à l'élaboration d'une version révisée de cette norme en vue de la dixième session du comité.

Action préconisée (paragraphe 21 du document CWS/10/12, reproduit ci-après) :

"21. Le CWS est invité

- a) à prendre note du contenu du présent document, notamment du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences, comme indiqué au paragraphe 20 ci-dessus, et*

b) à demander l'appui des offices de propriété intellectuelle pour ce qui concerne l'utilisation de la suite logicielle WIPO Sequence, comme indiqué au paragraphe 18 ci-dessus."

- b) Proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI
Voir le document CWS/10/13.

Brève description : Ce document contient une proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI. L'Équipe d'experts chargée du listage des séquences propose des révisions de la version actuelle de la norme ST.26 de l'OMPI afin de corriger les erreurs d'ordre rédactionnel relevées par l'équipe d'experts et d'inclure trois nouveaux exemples dans l'annexe VI. À la neuvième session du Comité des normes de l'OMPI, le Bureau international a pris note des préoccupations des offices concernant les nouvelles révisions de la norme ST.26 de l'OMPI et a fourni des orientations sur la manière de gérer ces changements.

Action préconisée (paragraphe 14 du document CWS/10/13, reproduit ci-après) :

"14. Le CWS est invité à

a) prendre note du contenu du présent document et de ses annexes et

b) examiner et approuver les propositions de révision de la norme ST.26 telles que visées aux paragraphes 7 et 8 ci-dessus et reproduites dans les annexes I et II du présent document."

- c) Développement et prise en charge de la suite logicielle WIPO Sequence
Voir le document CWS/10/14.

Brève description : Un rapport verbal sur l'état d'avancement de la mise au point de la suite WIPO Sequence sera effectué et un résumé de la série de webinaires de formation sera présenté par le Bureau international en collaboration avec les offices, concernant la norme ST.26 de l'OMPI et la suite WIPO Sequence.

Action préconisée (paragraphe 17 du document CWS/10/14, reproduit ci-après) :

"17. Le CWS est invité

a) à prendre note du contenu du présent document,

b) à encourager les déposants à s'inscrire à la liste de diffusion de WIPO Sequence et à consulter la base de connaissances de WIPO Sequence et de la norme ST.26, qui font l'objet des paragraphes 11 et 12 du présent document, et

c) à encourager les offices de propriété intellectuelle à communiquer toute nouvelle erreur signalée par les déposants selon le modèle d'assistance à trois niveaux faisant l'objet du paragraphe 13 du présent document."

- d) Mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI par les offices

Brève description : Les délégations seront invitées à faire part de leurs expériences et de leurs difficultés dans la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI.

13. Fichier d'autorité des brevets

- a) Mises à jour du portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI

Brève description : Un rapport verbal sera présenté concernant les mises à jour et les nouvelles entrées sur le portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI.

- b) Mise en œuvre de la norme ST.37 de l'OMPI par les offices

Brève description : Les délégations seront invitées à faire part de leurs expériences et de leurs difficultés dans la mise en œuvre de la norme ST.37 de l'OMPI.

14. Transformation numérique

- a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique (tâche n° 62)

Brève description : Présentation d'un rapport verbal sur l'état d'avancement de la tâche n° 62 par l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

- b) Analyse des résultats de l'enquête sur les pratiques des offices en matière de transformation numérique

Voir le document CWS/10/15.

Brève description : Ce document résume les résultats de l'enquête sur les pratiques des offices en matière de transformation numérique.

Action préconisée (paragraphe 14 du document CWS/10/15, reproduit ci-après) :

"14. Le CWS est invité

a) à prendre note du contenu du présent document,

b) à examiner et à approuver le contenu de l'analyse de l'enquête figurant aux paragraphes 3 à 9 ci-dessus afin qu'elle soit publiée conjointement avec les résultats de l'enquête dans le Manuel de l'OMPI et

c) à examiner et à approuver les points du programme de travail de l'équipe d'experts décrits aux paragraphes 10 à 12 ci-dessus."

15. Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la partie 7 (tâche n° 50)

Voir le document CWS/10/16.

Brève description : Présentation d'un rapport sur l'état d'avancement de la tâche n° 50 par l'Équipe d'experts chargée de la partie 7, y compris un programme de travail révisé pour la mise à jour des enquêtes dans la partie 7 conformément à la demande formulée à la neuvième session du CWS relative à l'actualisation de la partie 7.9 sur les pratiques en matière de citation.

Action préconisée (paragraphe 7 du document CWS/10/16, reproduit ci-après) :

"7. Le CWS est invité

a) à prendre note du contenu du présent document et

b) à approuver le programme de travail révisé présenté au paragraphe 5."

16. Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms (tâche n° 55)

Voir le document CWS/10/17.

Brève description : Présentation d'un rapport verbal sur l'état d'avancement de la tâche n° 55 par l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

Action préconisée (paragraphe 6 du document CWS/10/17, reproduit ci-après) :

"6. Le CWS est invité

a) à prendre note du contenu du présent document;

- b) *à prendre note de l'état d'avancement du projet de recommandations relatives aux données propres à l'appui de la normalisation des noms figurant dans l'annexe du présent document; et*
- c) *à formuler des observations sur le projet de recommandations."*

17. Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication (tâche n° 58)

Brève description : Présentation d'un rapport verbal sur l'état d'avancement de la tâche n° 58 par l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication depuis la neuvième session du CWS.

18. Rapport de l'Équipe d'experts 3D (tâche n° 61)

Brève description : Présentation d'un rapport verbal sur l'état d'avancement de la tâche n° 61 par l'Équipe d'experts 3D depuis la neuvième session du CWS.

19. Analyse des résultats de l'enquête sur les modes d'indication des dates
Voir le document CWS/10/18.

Brève description : Ce document résume les résultats de l'enquête sur les modes d'indication des dates pour mettre à jour la partie 7.1 du Manuel de l'OMPI.

Action préconisée (paragraphe 12 du document CWS/10/18, reproduit ci-après) :

"12. Le CWS est invité

- a) *à prendre note du contenu du présent document et*
- b) *à examiner et à approuver le contenu de l'analyse de l'enquête figurant aux paragraphes 3 à 11 afin qu'elle soit publiée conjointement avec les résultats de l'enquête dans le Manuel de l'OMPI."*

20. Rapport 2021 sur les rapports techniques annuels
Voir le document CWS/10/19.

Brève description : Ce document résume les réponses reçues aux circulaires C.CWS.158-160 demandant aux offices de propriété intellectuelle de communiquer leurs rapports techniques annuels pour 2021.

Action préconisée (paragraphe 6 du document CWS/10/19, reproduit ci-après) :

"6. Le CWS est invité à prendre note du contenu du présent document."

21. Mise à jour du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété intellectuelle

Brève description : Rapport verbal sur les modifications apportées au Manuel de l'OMPI et les mises à jour prévues pour donner suite aux décisions prises à la neuvième session du CWS.

22. Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS
Voir le document CWS/10/20.

Brève description : Ce rapport vise à mettre en œuvre la décision prise par l'Assemblée générale en 2011 eu égard au mandat du CWS et à la soumission régulière de rapports écrits sur le détail des activités menées en 2021 dans le cadre desquelles le Secrétariat ou le Bureau

international de l'OMPI s'est efforcé de fournir des services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités aux offices de propriété industrielle en entreprenant des projets relatifs à la diffusion de l'information en matière de normes de propriété intellectuelle.

Action préconisée (paragraphe 13 du document CWS/10/20, reproduit ci-après) :

“13. Le CWS est invité à prendre note des activités menées par le Bureau international en 2021 en ce qui concerne la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle portant sur la diffusion de l'information en matière de normes de propriété intellectuelle. Le présent document servira de base au rapport qui sera présenté à l'Assemblée générale de l'OMPI à sa session de 2023, conformément à la demande formulée par cette dernière à sa quarantième session tenue en octobre 2011 (voir le paragraphe 190 du document WO/GA/40/19).”

23. Échange d'informations sur les activités de numérisation

Brève description : Ce point vise à échanger des informations sur les activités de numérisation entre les membres du CWS. Les offices de propriété intellectuelle sont invités à partager leurs activités.

24. Résumé présenté par le président

25. Clôture de la session

[L'annexe II suit]

Comité des normes de l'OMPI (CWS), dixième session (21-25 novembre 2022)
PROGRAMME PROVISOIRE

	Lundi 21 novembre 2022	Mardi 22 novembre 2022	Mercredi 23 novembre 2022
<p>Séance du matin 10 h 00 – 13 h 00 (heure d'Europe centrale)</p> <p>Pause-café 11 h 30 – 11 h 45 (heure d'Europe centrale)</p>	<p>1. Ouverture de la dixième session</p> <p>2. Élection d'un président et de deux vice-présidents</p> <p>3. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>4. Questions d'organisation et règlement intérieur particulier</p> <p>5. Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS</p>	<p>9. Chaîne de blocs pour l'écosystème de propriété intellectuelle</p> <p>a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs (tâche n° 59)</p> <p>b) Activités menées par les offices en lien avec la chaîne de blocs</p> <p>10. Proposition de création d'une base de données internationale en vue de la normalisation des noms des déposants</p>	<p>13. Fichier d'autorité des brevets</p> <p>a) Mises à jour du portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI</p> <p>b) Mise en œuvre de la norme ST.37 de l'OMPI par les offices</p> <p>14. Transformation numérique</p> <p>a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique (tâche n° 62)</p> <p>b) Analyse des résultats de l'enquête sur les pratiques des offices en matière de transformation numérique</p> <p>15. Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la partie 7 (tâche n° 50)</p>
<p>Séance de l'après-midi 15 h 00 – 18 h 00 (heure d'Europe centrale)</p> <p>Pause-café 16 h 30 – 16 h 45 (heure d'Europe centrale)</p>	<p>5. Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS</p> <p>6. Révision de la norme ST.3 de l'OMPI</p> <p>7. Gestion des données de propriété intellectuelle à l'aide du format XML ou JSON</p> <p>a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP (tâche n° 41, tâche n° 47 et tâche n° 64)</p> <p>b) Proposition de nouvelle norme de l'OMPI sur la spécification JSON</p> <p>8. Œuvres orphelines</p> <p>a) Propositions d'amélioration des métadonnées relatives au droit d'auteur dans la norme ST.96 de l'OMPI</p> <p>b) Proposition relative à l'étape suivante en ce qui concerne les métadonnées se rapportant aux œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur</p>	<p>11. Données sur la situation juridique</p> <p>a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique (tâche n° 47)</p> <p>b) Mise en œuvre des normes ST.27, ST.61 et ST.87 de l'OMPI par les offices</p> <p>12. Listages des séquences</p> <p>a) Rapport de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences (tâche n° 44)</p> <p>b) Proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI</p> <p>c) Développement et prise en charge de la suite logicielle WIPO Sequence</p> <p>d) Mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI par les offices</p>	<p>16. Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms (tâche n° 55)</p> <p>17. Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication (tâche n° 58)</p> <p>18. Rapport de l'Équipe d'experts 3D (tâche n° 61)</p> <p>19. Analyse des résultats de l'enquête sur les modes d'indication des dates</p> <p>20. Rapport 2021 sur les rapports techniques annuels</p> <p>21. Mise à jour du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété intellectuelle</p> <p>22. Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS</p>

Judi 24 novembre 2022	Vendredi 25 novembre 2022
<p>Réunions des équipes d'experts du CWS</p> <p><u>9 h 30 – 10 h 30</u> Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms</p> <p><u>10 h 30 – 11 h 30</u> Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication</p> <p><u>11 h 30 – 12 h 30</u> Équipe d'experts chargée des API</p>	<p><u>10 h 00 – 13 h 00</u></p> <p>23. Échange d'informations sur les activités de numérisation menées par les offices</p> <p>24. Résumé présenté par le président (Les résumés provisoires seront disponibles sur la page Web vers 9 h 00 et des copies papier seront disponibles à l'extérieur de la salle A avant le début de la session.)</p> <p>25. Clôture de la session</p>
<p>Réunions des équipes d'experts du CWS</p> <p><u>14 h 30 – 16 h 00</u> Réunion conjointe de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP et de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique</p> <p><u>16 h 00 – 17 h 30</u> Équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages des séquences</p>	

[Fin du document]